

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 AVRIL 2022

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion, à l'exception de Jonathan GUENAIRE, ayant donné pouvoir à Patrick MASSENET et Bruno LAVETTI ayant donné pouvoir à Patrice NONDIER.

Patrick MASSENET ouvre la séance en signifiant qu'il s'agit de la première réunion de Conseil d'Administration du mandat, l'heure est d'abord aux présentations des 16 administrateurs. Patrick MASSENET souhaite la bienvenue aux trois administrateurs entrants, à savoir Elise DEZAVELLE, Pascal BAZET et Jean-Pierre CALLAIS.

1- Elections du nouveau Bureau de la FDC54

Jean-Jacques BOSCHETTI, doyen d'âge, ouvre ces élections, par l'élection du Président.

Tous les votes, des membres du Bureau, se déroulent à bulletin secret. Jonathan GUENAIRE et Bruno LAVETTI ayant tous deux donné leurs pouvoirs, le nombre de voix exprimables est donc de 16 voix.

Patrick MASSENET est seul candidat au poste de Président.

- **Patrick MASSENET est élu Président à l'unanimité (16 voix/16).**

Le Président MASSENET reprend alors le déroulement des élections afin d'élire, deux Vice-Présidents, un Trésorier, un Trésorier adjoint et un Secrétaire.

Daniel ROESER est seul candidat au poste de Vice-Président Nord.

- **Daniel ROESER est élu Vice-Président Nord à l'unanimité (16 voix/16).**

Philippe GOETZMANN est seul candidat au poste de Vice-Président Sud.

- **Philippe GOETZMANN est élu Vice-Président Sud à l'unanimité (16 voix/16).**

Patrice NONDIER est seul candidat au poste de Trésorier.

- **Patrice NONDIER est élu Trésorier avec 15 voix et un bulletin blanc.**

Bruno BACUS est seul candidat au poste de Trésorier adjoint.

- **Bruno BACUS est élu Trésorier adjoint à l'unanimité (16 voix/16).**

Michel LORRAIN est seul candidat au poste de Secrétaire.

- **Michel LORRAIN est élu Secrétaire avec 15 voix et un bulletin blanc.**

Le nouveau Bureau de la FDC54, élu lors du Conseil d'Administration du 19 Avril 2022 est alors le suivant :

Président : Patrick MASSENET
Vice-Président Nord : Daniel ROESER
Vice-Président Sud : Philippe GOETZMANN
Trésorier : Patrice NONDIER
Trésorier adjoint : Bruno BACUS
Secrétaire : Michel LORRAIN

Le nouveau Bureau fraîchement élu, est congratulé par l'ensemble des membres du Conseil.

2- Approbation du Compte Rendu du CA du 8 Avril 2022.

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 8 Avril 2022. Le compte rendu de ce CA est approuvé avec 13 voix et 3 abstentions, correspondantes aux trois Administrateurs entrants, non présents au dernier CA.

3- Désignation des représentants à la Fédération Régionale des Chasseurs.

Le Président MASSENET est naturellement membre du CA de la FRC.

Le second représentant FDC54, à la FRC sera le Vice-Président Daniel ROESER. Le Vice-Président GOETZMANN est désigné représentant suppléant.

4- Désignation des représentants à la SAFER, CDAF et CDPENAF

SAFER : Le représentant titulaire à la SAFER doit être un membre du Conseil d'Administration et avoir moins de 70 ans.

L'Administrateur Laurent GOEHLINGER est désigné pour représenter la FDC54 à la SAFER. L'Administratrice Elise DEZAVELLE sera sa suppléante.

CDAF : Président Patrick MASSENET, suppléé par le Vice-Président Daniel ROESER

CDPENAF : Président Patrick MASSENET, suppléé par l'Administratrice Elise DEZAVELLE

5- Désignation des membres des différentes commissions fédérales.

La Fédération possède 5 commissions qui permettent d'approfondir les travaux sur le Petit gibier, le Grand gibier, les finances, la sécurité et la communication. Les compositions des différentes commissions sont alors la suivante :

Commission Grand Gibier : Les Administrateurs Daniel ROESER (Président), Jean-Pierre CALLAIS, Laurent GOEHLINGER, Bruno LAVETTI, Jonathan GUENAIRE et Patrice NONDIER.

Commission Petit Gibier : Les Administrateurs Philippe GOETZMANN (Président), Nathan FLURY, Pascal BAZET et Frédéric MOREL.

Commission finances : Les Administrateurs Patrice NONDIER (Président), Bruno BACUS, Jean-Jacques BOSCHETTI et Elise DEZAVELLE.

Commission communication : Les Administrateurs Michel LORRAIN (Président), Elise DEZAVELLE, Pascal BAZET, Nathan FLURY et le Président des Jeunes Chasseurs Joris DUMONT.

Commission sécurité : Les Administrateurs Patrice NONDIER (Président), Jean-Claude MARCHAL, Jean-Pierre CALLAIS, Pascal BAZET et les chasseurs Eric BAUER, Joris DUMONT, François ETIENNE et Thomas GATEL.

6- Nomination des représentants chasseurs à la CDCFS.

Le Président MASSENET, à la suite de notre Assemblée Générale, souhaite proposer une modification de la liste des membres chasseurs de la CDCFS.

La liste proposée sera alors la suivante :

- Daniel ROESER, suppléant Jean-Claude MARCHAL
- Jonathan GUENAIRE, suppléant Moana GRYSAN
- Laurent GOEHLINGER, suppléant Jean-Jacques BOSCHETTI
- Gaspard VAUTRIN, suppléant Célestin JOBLOT
- Bruno LAVETTI, suppléant Michel LORRAIN
- Patrice NONDIER, suppléant Guillaume JANOT
- Michel CHENIN, suppléant André FAVRE
- Jean-François DEZAVELLE, suppléant Manuel LEHALLE

7- Nomination d'Administrateurs adjoints

Le Président MASSENET rappelle la complexité de certains massifs. Aussi lors de l'AG 2021, un paragraphe sur la possibilité de s'adjoindre un administrateur stagiaire ou adjoint avait été ajouté au Règlement Intérieur de la Fédération.

Pour clarifier ce statut, une modification du Règlement Intérieur de la FDC54, sera proposé à l'AG 2023.

Il faudra ainsi remplacer ce paragraphe par : « A la demande d'un Administrateur titulaire d'un massif particulièrement vaste et/ou difficile, il lui est possible de s'adjoindre un Administrateur suppléant »

Ainsi trois Administrateurs suppléants sont nommés ce jour :

- Bruno GATINOIS – Massif 17
- Jean-Paul LARGENTIER – Massif 26
- Olivier HOUOT – Massif 12

8- Retour sur l'Assemblée Générale 2022

Notre AG du 16 Avril dernier s'est déroulée avec succès à l'espace Montrichard à PONT-A-MOUSSON.

Le Conseil d'Administration remercie le personnel fédéral pour la bonne organisation.

Pour ce qui concerne le vote relatif à la taxe territoriale, c'est la solution 1 qui a été choisie par les adhérents, à savoir un plancher à 0.50€ et un plafond à 10€.

9- Dégâts et réservataire

Le Président MASSENET rappelle aux membres du Conseil d'Administration, la politique que la FDC54 mènera quant aux dégâts de gibier occasionnés sur des territoires où le droit de chasse est réservé. Les réservataires de droit de chasse doivent assurer la chasse d'une part mais également la prévention des dégâts sur leur territoire. Ainsi lorsque l'agriculteur n'a pas protégé ses cultures et/ou n'a pas exercé de pression de chasse, des abattements seront mis en place.

Le Directeur sollicite de nouveau les Administrateurs afin de faire remonter les noms des réservataires concernés par cette problématique. Une seconde vague de courrier pourra alors être lancée.

10- Matériel de prévention

A l'heure où le stock de matériel s'épuise, plusieurs Administrateurs informent le Conseil que de nouvelles demandes de clôtures arrivent encore. C'est notamment le cas sur les massifs 1, 11 et 32.

Le Directeur signifie de plus, qu'il y aura sûrement des accidents de semis et que les resemis devront être clôturés.

Un budget maximum de 100 000€ est alors voté. La somme relative à la future commande de matériel devrait néanmoins être bien inférieure. La réception du matériel est espérée pour la fin de la semaine 17.

11- Contrôle d'agrainage

Le contexte géopolitique a participé à une augmentation très forte des prix des denrées agricoles. Ainsi, il est essentiel de réduire au maximum les surfaces détruites cette année pour minimiser le montant de la facture dégâts.

L'agrainage de dissuasion reste alors une arme élémentaire pour lutter contre les dégâts de semis.

Des contrôles d'agrainage doivent alors avoir lieu, et le personnel de la Fédération se tiendra disponible pour effectuer ces contrôles.

Questions diverses

Convention Armée-Balltrap du Vieux Canton

Le Secrétaire Michel LORRAIN informe les membres du CA, qu'il a été contacté par l'armée afin d'élaborer une convention pour l'entraînement à la lutte anti drone. L'Administratrice Elise DEZAVELLE s'occupera de la rédaction de cette convention avant transmission au Directeur puis au Président MASSENET.

Suivi du matériel de prévention

Le Trésorier Patrice NONDIER propose un suivi plus strict du matériel avec notamment un suivi nominatif des enrouleurs de câble via un système de numéro. Le Directeur souhaite étudier la faisabilité de cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 19h00.

Un repas chaud est dégusté dans la bonne humeur.

Le Président
P. Massenet

Le Secrétaire
M. Lorrain